

HISTOIRE
DES
ENVIRONS DE PARIS.
—
TOME VI.

A

HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES ENVIRONS

DE PARIS

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES JUSQU'A NOS JOURS;

contenant

L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION DU PAYS ET DE TOUS LES LIEUX REMARQUABLES
COMPRIS DANS UN RAYON DE VINGT-CINQ A TRENTE LIEUES
AUTOUR DE LA CAPITALE;

PAR

J.-A. Dulaure,

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

DEUXIÈME ÉDITION,

Revue et annotée par **J.-L. BELIN, Avocat.**

TOME SIXIÈME.

PARIS

FURNE ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS.

1858

IMPRIMERIE D'AMÉDÉE GRATIOT ET C^e,
11, rue de la Monnaie.

A

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DES ENVIRONS
DE PARIS.

NEUVIÈME PARTIE,
(SUITE).

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

**CHATEAU-LONDON, ÉGREVILLE, PALEY, FERRIÈRES, MONTARGIS,
FORÊT DE FONTAINEBLEAU.**

§ I^{er}.

CHATEAU-LONDON.

Petite ville située sur le Suzain, rivière qui, à un quart de lieue de là, se jette dans celle du Loing, à deux lieues de Nemours et à vingt lieues de Paris.

Les monuments historiques du moyen âge font souvent mention de ce lieu, et le nomment, jusque vers la

fin du XII^e siècle, *Castrum Nantonis* ; sans doute ce dernier nom est celui du premier constructeur de ce château.

De prétendus savants ont cru et imprimé que ce château était le lieu où passa César partant d'*Agedincum*, Sens, pour se rendre à *Genabum* ; que ce lieu est l'antique *Vellaudunum* ; mais ce nom n'a aucun rapport avec *Castrum Nantonis*. D'Anville l'a bien senti, quoique, dans son système, il soit persuadé que *Genabum* est Orléans, au lieu d'être Gien, et qu'il fasse passer César dans le voisinage de Château-Landon. Il préfère néanmoins placer *Vellaudunum* à Beaune qui n'en est pas éloigné. Si M. D'Anville, au lieu de faire passer César par Orléans, de faire considérablement allonger la route du conquérant romain, pressé d'arriver en Berri, l'eût fait arriver par une route plus directe et beaucoup plus courte, par celle de Sens à Gien, il aurait peut-être trouvé le *Vellaudunum* dans la position intermédiaire appelée *Bleneau*, qui, par le rapport des distances et celui des noms, convient mieux que Château-Landon et que Beaune ; mais il ne faut point ici s'arrêter sur cette question ; il suffit, quant à présent, de dire que l'antique forteresse, nommée par César *Vellaudunum*, n'est point le *Castrum Nantonis*, n'est point Château-Landon.

Quoique ce lieu ne soit pas le *Vellaudunum* de César, il est très ancien : il existait dans les premiers temps de la monarchie, et devait probablement exister sous la période romaine. Le moine Aymoin raconte que saint Séverin, après avoir guéri le roi Clovis d'une fièvre qui le tourmentait depuis deux ans, se retira à Château-Nanton, y passa le reste de ses jours et y mourut en l'an 505^r.

^r : *Recueil des historiens de France*, tome III, pages 43 et 176.

Château-Nanton devint, sous la seconde race, le chef-lieu d'un comté ; Burchard, comte de Corbeil, donna, vers l'an 998, une ferme appelée *Seia*, située dans le comté de Nanton^r.

Le château de ce lieu devait être considérable pour le temps, puisque le roi Louis-le-Gros, pendant les vives et longues querelles élevées entre les chanoines d'Étampes et l'abbé de Maurigny, en 1149, y séjourna pendant plusieurs jours. Ce château devait être fort, puisqu'en 1144 ce même roi, après avoir pris et démoli le château du Puiset, fit enfermer Hugues son seigneur, fameux par ses crimes, dans la tour de Château-Nanton. L'abbé Suger, qui écrivait au XII^e siècle, en parlant de cette incarcération, nomme ce château *Castrum Landulphi*². C'est la première fois que ce lieu est ainsi nommé. Il est présumable qu'un comte du Gâtinais, ou un vicomte de Château-Landon, appelé *Landulphus*, nom que le vulgaire prononçait *Lando* ou *Landon*, aura fait reconstruire le château, et que ce lieu aura retenu son nom. Il est certain qu'avant le XII^e siècle ce château est toujours nommé *Castrum Nantonis* ; que, dans la suite, on lui donne rarement ce nom, et qu'il porte généralement celui de *Castrum Landonis* qu'il conserve encore.

Château-Landon fut longtemps considéré comme la capitale du Gâtinais ou au moins comme le séjour de ses comtes. Un d'eux, Girard de *Randerardt* ou de *Randerode*, vivait sous le règne de Philippe-Auguste ; et Guillaume Le Breton, au livre X de sa *Philippide*, le met au rang des seigneurs sur lesquels Othon devait compter

¹ *Recueil des historiens de France*, tome X, page 353.

² *Idem*, tome XII, page 35.

pour favoriser une insurrection que ce prince voulait exciter en France¹.

Ce château se glorifiait de ses églises et monastères. Le monastère de Saint-Séverin figurait au premier rang de cette ville. Ce saint, comme il a été dit, s'y retira après avoir guéri le roi Clovis d'une fièvre opiniâtre, et y mourut en l'an 506; il fut enterré dans l'oratoire près du château. Bientôt, grâce à la dévotion du roi Chilbert, fils de Clovis, des prêtres, qui devinrent des chanoines séculiers, y furent établis. Ils n'étaient pas riches; Hugues, archevêque, vers l'an 1145, leur donna l'abbaye de *Nocreia*, située près de Nemours, peut-être la Nosaye, dont l'abbé et les moines mouraient de faim². Quelques années après, en 1151, Louis VII donna à l'abbé et à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, non-seulement l'église de Saint-Séverin, mais celle de Saint-Tugal ou Ugal. Alors, sous ces nouveaux maîtres, l'église de Saint-Séverin reçut une organisation nouvelle: les prêtres de Saint-Séverin, de séculiers qu'ils étaient, devinrent chanoines réguliers; et même le roi ajouta à leur revenu celui du prieuré de Saint-Sauveur de Melun qui produisait douze sous par an³. Plusieurs rois et particuliers se plurent à enrichir la collégiale de Saint-Séverin, saint dont le corps était conservé, dit-on, dans l'église de cette collégiale; cependant l'existence de ce corps était sujette à contestation, puisque les Saxons, ayant pillé l'église, avaient emporté la châsse où ce corps était contenu, châsse d'argent fabriquée même, à ce

¹ *Recueil des historiens de France*, tome xviii, page 252.

² *Gallia christiana*, tome xii, *instrumenta*, colonne 37.

³ *Ibid.*, colonne 201.

qu'on disait, par saint Eloi. Mais, par l'adresse des chanoines, ce corps échappa, dit-on, aux dévastations de ces brigands¹. Pillée par les Anglais, pillée par les troupes du prince de Condé, le corps de saint Séverin est toujours sorti victorieux de l'incendie et des déprédations, et a continué d'être offert à la vénération des fidèles croyants.

Outre l'église du chapitre de Saint-Tugal, réunie à l'abbaye de Saint-Séverin, il existait, à Château-Landon, une église de Sainte-Croix, qu'en 1189 Philippe-Auguste concéda à cette même abbaye, qui devint maîtresse de toutes les églises de cette ville. Les grandes masses attirèrent à elles et finirent par absorber les masses inférieures.

Cette abbaye obtint, en 1181; du pape Luce II, une bulle qui défendait à tout chef d'église de construire aucune église à Château-Landon sans la permission du chapitre de Saint-Séverin. Le même chapitre sollicita et obtint de Philippe-Auguste, en 1209, un privilège portant que les prévôts et baillis du roi ne pourraient saisir ni les biens, ni les hôtes ou serfs du chapitre. Ce privilège coûta cher: pour le conserver, chaque chanoine fut obligé de payer au roi dix livres chaque année.

Il existait à Château-Landon, comme dans la plupart des lieux de France, des juifs qui prêtaient de l'argent à usure: ils en avaient prêté à Hugues, abbé de Saint-Séverin; celui-ci, pour la somme de quarante-cinq livres, obtint du roi Philippe-Auguste la faculté de ne point payer ses créanciers². Étrange gouvernement, qui autorise les actes de mauvaise foi!

¹ *Histoire du Gâtinais*, par Morin, liv. II, page 369.

² *Gallia christiana*, tome xii, colonne 201.